Déclaration de conformité UE

1. Équipement radio: MWHPH0028 (Modèle i3-TWS)

2. Nom et adresse du fabricant ou de son représentant autorisé :

Innov8 Iberia, S.L

C/Les Planes, 2, Polígono Fontsanta, 08970, Sant Joan Despí, Barcelona, Spain

3. Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant.

4. Objet de la déclaration :

- Écouteurs stéréo sans fil

DC 5V, 30mAh (écouteurs)

5. L'objet de la déclaration décrite ci-dessus est conforme aux législations d'harmonisation pertinentes de l'Union:

- **EMC (2014/30/EU):** Directive sur la compatibilité électromagnétique
- **LVD (2014/35/EU):** Directive sur la basse tension
- **RED (2014/53/EU):** Directive sur les équipements radio

6. Références aux normes harmonisées pertinentes utilisées ou références aux autres spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée.

- ✓ **ETSI EN 301 489-1 V2.2.3 (2019-11):** Norme de compatibilité électromagnétique (CEM) pour les équipements et les services radio ; Partie 1 : Exigences techniques communes ; Norme harmonisée pour la compatibilité électromagnétique (Ratifiée par l'Association espagnole de normalisation en janvier 2020.)
- ✓ **ETSI EN 301 489-17 V3.2.4 (2020-09):** Norme de compatibilité électromagnétique (CEM) pour les équipements et les services radio - Partie 17 : Conditions spécifiques pour les systèmes de transmission de données à large bande - Norme harmonisée pour la compatibilité électromagnétique.
- ✓ **EN 55032:2015:** Compatibilité électromagnétique des équipements multimédia. Exigences en matière d'émissions.
- ✓ **EN 55035:2017:** Compatibilité électromagnétique des équipements multimédia. Exigences en matière d'immunité. (Ratifié par l'Association espagnole de normalisation en septembre 2017).
- ✓ **EN 61000-3-2:2014:** Compatibilité électromagnétique (CEM). Partie 3-2 : Limites. Limites pour les émissions de courant harmonique (équipements avec un courant d'entrée <= 16 A par phase).
- ✓ **EN 61000-3-3:2013:** Compatibilité électromagnétique (CEM). Partie 3-3 : Limites. Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension pour les équipements ayant un courant nominal <= 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel.

- ✓ **ETSI EN 300 328 V2.2.2 (2019-07):** Systèmes de transmission à large bande ; Équipements de transmission de données fonctionnant dans la bande 2,4 GHz ; Norme harmonisée pour l'accès au spectre radioélectrique. (Ratifiée par l'Association espagnole de normalisation en octobre 2019).
- ✓ **EN 62479:2010**: Évaluation de la conformité des équipements électriques et électroniques de faible puissance aux restrictions de base relatives à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques (10 MHz - 300 GHz).
- ✓ **EN 62368-1:2014+A11:2017:** Équipements audio et vidéo, technologies de l'information et de la communication. Partie 1 : Exigences de sécurité. (IEC 62368-1:2014, modifié) (Ratifié par l'Association espagnole de normalisation en mars 2017.)

7. Informations complémentaires:

Signé au nom d'innov8 Iberia, S.L. :

Ville et date:

Barcelone, 5 juillet 2021

Signature et fonction:

Manuel Hässig

CEO